



## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 12 MARS 2026

### Délibération N° DEL10/2026

#### Approbation du Compte Financier Unique 2025 Budget Principal du Centre Communal d'Action Sociale

712

Rapporteur : Pierre-Frédéric BILLET

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	4
Nombre de pouvoirs	0
Nombre de votants	4

L'an deux mille vingt-six, le douze mars à 17h00, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqués le 2 mars 2026, se sont réunis Salle des Commissions à Dreux, sous la présidence de Monsieur Jacques DAUTREME.

#### Etaient présents :

Isabelle ANTORE, Jacques DAUTREME, Nadine LEHOUX, Nadine TOUTAIN.

#### Etaient excusés :

Pierre-Frédéric BILLET, Mounir CHAKKAR, Silvia COUSIN, Josette MARTIN, Christine PICARD, Caroline VABRE, Valérie VERDIER-DAUTREME, Sophie WILLEMIN, Carine GENTIL, Nadine CHOLIN, Régine-Françoise MAILLET, Marie-Christine RUTKOWSKI, Philippe VISERY.

Monsieur le Président rappelle que la présente séance pouvait se tenir sans condition de quorum puisqu'elle faisait suite à la séance du 2 mars 2026, dont les membres du Conseil d'Administration avaient été dûment convoqués en date du 20 février 2026, où le quorum n'avait pas été atteint. Une seconde convocation a été envoyée le 2 mars 2026.

Secrétaire de séance : Cécile CABRITA, Directrice du CCAS.

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document budgétaire et comptable commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui vient se substituer au compte administratif anciennement produit par l'ordonnateur et au compte de gestion jusqu'ici établi par le comptable public.

Je vous présente le compte financier unique 2025 dont les résultats globaux s'établissent ainsi qu'il suit :

#### Section de fonctionnement

Recettes de l'exercice	2 357 874.89 €
Dépenses de l'exercice	2 392 540.56 €
Résultat de l'exercice (A)	-34 665.67 €
Résultat antérieur reporté (B)	+ 89 863.19 €

**Résultat de clôture (A+B) + 55 197.52 €**

#### Section d'investissement

Recettes de l'exercice	53 275.70 €
Dépenses de l'exercice	39 666.42 €
Résultat de l'exercice (A)	+13 609.28 €
Résultat antérieur reporté (B)	+ 17 586.92 €

**Résultat de clôture (A+B)**

**+ 31 196.20 €**

Accusé de réception en préfecture  
202603000584-20260312-DEL10-2026-DE  
Date de télétransmission : 27/03/2026  
Date de réception préfecture : 27/03/2026

Je vous demande de bien vouloir adopter le Compte Financier Unique 2025 du Budget Principal du Centre Communal d'Action Sociale de Dreux.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

**ENTENDU l'exposé de Pierre-Frédéric BILLET,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,** à l'unanimité

**Adopte** le Compte Financier Unique 2025 du Budget Principal du Centre Communal d'Action Sociale de Dreux.

Le registre dûment signé par tous les membres présents.  
Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyen » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Le Président  
Du Centre Communal d'Action Sociale



  
Pierre-Frédéric BILLET

Document certifié exécutoire  
Dépôt à la Sous-Préfecture de Dreux  
Et publication sur le site Internet de la Ville de Dreux le 27/03/2026

Accusé de réception en préfecture  
028-262800584-20260312-DEL10-2026-DE  
Date de télétransmission : 27/03/2026  
Date de réception préfecture : 27/03/2026